

COLLEGE PRIVE EUGENE DE MAZENOD

Journée de concertation du 17/12/2013

Le mardi 17 décembre 2013 est une journée de concertation pour l'établissement.

1. Le matin, de 09h00 à 12h00, se déroulera le premier Conseil d'établissement depuis l'installation du collège sur son nouveau site.

Sont convoqués le représentant de la Tutelle diocésaine, les prêtres accompagnant la pastorale, les membres du Conseil d'administration, le représentant du propriétaire, la Directrice de l'école Louise de Marillac, le Directeur du lycée Paul Mélizan, les personnels enseignants, les personnels éducatifs, la Conseillère d'Orientation - Psychologue, les personnels d'administration et de service, les délégués d'élèves, les délégués de parents d'élèves.

L'assemblée aura à relire et réécrire le projet éducatif avant de le traduire en projet d'établissement.

2. L'après-midi, de 13h30 à 16h30 est consacrée à la concertation pédagogique, en particulier pour le suivi de l'Histoire des Arts pour l'année scolaire et pour la définition des projets de formations de l'équipe éducative et enseignante.

Sont convoqués les personnels enseignants et éducatifs.

Compte-tenu de l'importance de ces sujets et du nombre de personnes mobilisées, les cours ne pourront être assurés et **l'établissement sera fermé ce 17 décembre.**

Le repas et les prestations occasionnelles du 17 décembre seront déduits de la facture du mois de janvier.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le dérangement occasionné et nous vous renouvelons l'expression de nos sentiments dévoués.

Francois Berot
Chef d'établissement